



Secrétariat général de  
la Communauté du Pacifique

# Hina

*Les femmes et la pêche*

Numéro 9 - Avril 2002

BULLETIN D'INFORMATION



**Coordonnatrice** : Lyn Lambeth, Chargée de la pêche en milieu communautaire, division Ressources marines, CPS, B.P. D 5, 98848 Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie). **Réalisation** : Section Information, division Ressources marines, CPS. Fax : +687 263818; mél. : <cfpinfo@spc.int>; site Internet: <http://www.spc.int/coastfish>. **Imprimé avec le concours financier de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.**

## Introduction

Bienvenue aux lectrices et lecteurs de ce neuvième numéro d'*Hina* qui sera le dernier dont j'assurerai la coordination. C'est avec plaisir que j'ai rassemblé une quantité croissante d'informations régionales sur le rôle des femmes dans le secteur de la pêche, la pêche artisanale et la gestion des pêches en milieu communautaire. Ainsi, j'ai pu de manière tout à fait privilégiée rester en phase tant avec l'actualité régionale qu'internationale.

Mais après six numéros, l'heure est désormais venue de passer le relais à quelqu'un d'autre; aussi je souhaiterais inviter celles et ceux qui sont intéressés par les fonctions de coordination du Bulletin d'information *Hina – Les femmes et la pêche*, de bien vouloir écrire à l'adresse suivante :

Section Information  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)  
B.P. D5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 26200  
Télécopieur : +687 263818  
Adresse électronique : cfpinfo@spc.int

Ce numéro fait le point des activités de la section Pêche en milieu communautaire et rend compte notamment des ateliers qui se sont tenus aux Samoa américaines et aux États fédérés de Micronésie, du troisième module de pêche destiné aux stagiaires du CFEC de la CPS qui s'est déroulé aux Îles Fidji et de la deuxième Conférence des directeurs des pêches qui a eu lieu à Nouméa.

Dans la rubrique Nouvelles de la région, vous trouverez un article sur un nouveau système d'éducation communautaire à Vanuatu, un projet de protection des récifs coralliens à Guam, une présentation des méthodes de pêche ancestrales et contemporaines à Kiribati, et l'évolution récente des titres coutumiers sur les zones maritimes et côtières en Australie.

## Sommaire

### Nouvelles de la section Pêche en milieu communautaire

par Lyn Lambeth p. 2

### Nouvelles de la région p. 8

Généralités	p. 8
Vanuatu	p. 8
États fédérés de Micronésie	p. 9
Guam	p. 10
Îles Mariannes du Nord	p. 11
Kiribati	p. 12
Australie	p. 17

### Nouvelles d'ailleurs p.20

Informations générales	p. 20
Alaska	p. 21
Mozambique	p. 22

### Ouvrages et publications p.23



Dans les nouvelles d'ailleurs, vous trouverez notamment un article sur un colloque international relatif au rôle des femmes dans le secteur de la pêche qui s'est tenu à Taiwan en novembre 2001, un article sur les femmes qui travaillent dans la pêche commerciale en Alaska et un article sur une coopérative de femmes pêcheurs au Mozambique (Afrique).

Ce numéro se termine par un tour d'horizon des publications et ouvrages récents.

Nous attendons des articles et des informations que vous voudrez bien nous transmettre. Vous pouvez rédiger vos articles en français ou en anglais car ce bulletin paraît dans les deux langues. Les bulletins de la CPS, dont celui-ci, sont disponibles en ligne à l'adresse : <http://www.spc.int/coastfish/>

Prière de bien vouloir faire parvenir vos questions et articles à :

Section Information  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique  
B.P. D5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 26200  
Télécopieur : +687 263818  
Adresse électronique : [cfpinfo@spc.int](mailto:cfpinfo@spc.int)

## Section pêche en milieu Communautaire



Comme d'habitude, l'année a été très chargée pour la section Pêche en milieu communautaire puisque parmi les activités conduites, il y a lieu de citer les deux derniers ateliers d'une série de quatre organisés à l'intention de participants des États fédérés de Micronésie sur la pêche artisanale, un atelier sur la gestion de la pêche en milieu communautaire aux Samoa américaines, la mise au point définitive de cinq nouveaux rapports de mission, la fin du troisième cours facultatif sur les pêches destiné aux stagiaires du CFEC, la deuxième Conférence des pêches à Nouméa et les études menées aux Îles Marshall sur les aspects de la gestion des ressources littorales (pêche de subsistance et pêche artisanale).

### Samoa américaines : atelier de formation à la pêche en milieu communautaire

La conseillère pour la pêche en milieu communautaire s'est rendue aux Samoa américaines en mars 2001 afin de contribuer à l'organisation d'un atelier de formation destiné aux agents du département des ressources marines, de la flore et de la faune (*Department of Marine and Wildlife Resources – DMWR*). L'atelier animé par des agents de vulgarisation halieutique originaires du Samoa ont formé à la gestion des pêches en milieu communautaire des agents de vulgarisation au DMWR, implanté au Samoa. Cet atelier est la suite donnée aux recommandations du projet de rapport *Technical input into the Community Fisheries Management Project of American Samoa*.



*Fatima Sauafea, directeur du Programme gestion de la pêche en milieu communautaire, dirige un exercice pratique*

## Chuuk et Yap : des ateliers sur les pêches

En mai 2001, la chargée de la pêche en milieu communautaire a animé deux ateliers à l'intention des femmes participant à des activités de pêche artisanale, à Chuuk et à Yap. Ces ateliers ont fait suite à des études entreprises en l'an 2000 et à des recommandations formulées dans les rapports : *An assessment of the role of women in fisheries in Chuuk, Federated States of Micronesia* et *An assessment of the role of women in fisheries in Yap, Federated States of Micronesia*.

Ces rapports recommandent de multiplier les activités de formation destinées à celles et ceux qui participent aux opérations de pêche de subsistance et de pêche artisanale, en particulier les femmes. La section Pêche en milieu communautaire de la CPS a décidé de contribuer à l'organisation, dans ces deux États, d'ateliers destinés à celles qui prennent part aux activités de pêche artisanale pour approvisionner le marché local, et qui n'ont pas eu au préalable accès à une formation à la pêche.

Les ateliers de Chuuk et de Yap ont constitué le point final aux travaux entamés il y a deux ans aux États fédérés de Micronésie. En 1999, les États fédérés de Micronésie ont sollicité l'aide de la section Pêche en milieu communautaire pour l'évaluation, la documentation et la formation ultérieure de femmes intervenant dans des activités de pêche artisanale. Cette mission a été accomplie avec l'aide d'homologues nationaux, Estephan Santiago (*National Fisheries Section*) et Anne Luior (*National Women's Interest Officer*). Il a été convenu qu'en raison de la nature différente des pratiques culturelles et de celles liées à la pêche dans chaque État, des missions et des rapports de mission distincts seraient réalisés pour Pohnpei,

Kosrae, Chuuk et Yap. La collaboration d'homologues représentant ces États a été sollicitée pour accompagner la chargée de la pêche en milieu communautaire dans son périple.

Le travail accompli par la section Pêche en milieu communautaire aux États fédérés de Micronésie s'est soldé par la publication de quatre rapports d'évaluation suivis de la prestation d'un service de formation à la pêche artisanale à quatre États des États fédérés de Micronésie. Il traduit l'engagement de la section nationale des pêches des États fédérés de Micronésie (*FSM National Fisheries Section*) de veiller à ce que les hommes et les femmes soient pris en compte dans la gestion et le développement de la filière Pêche, sur le plan interne. Le succès du développement de la filière Pêche commerciale et pêche industrielle dépend de l'existence d'un vaste réservoir de personnes expérimentées et formées dans tous les compartiments de ce secteur d'activité : capture, transformation et commercialisation. Celles et ceux qui interviennent dans le secteur de pêche artisanale doivent être les premiers bénéficiaires de ces efforts de développement. Dans la majorité des États et territoires insulaires du Pacifique, les femmes prennent part aux activités de valorisation et de commercialisation des produits de la pêche, et, lorsque la pêche commerciale se développe, elles sont souvent employées à divers titres à terre. La formation élémentaire à la qualité, à l'altération, à la manipulation, à la transformation, à la conservation, à la vente et à la commercialisation des produits de la mer fait souvent cruellement défaut.

Voilà ce qu'elles ont appris à Chuuk et à Yap : vérifier la qualité des produits de la mer, transformer, manipuler et conserver le poisson, le commercialiser à petite échelle, gérer une petite entreprise et préserver les ressources halieutiques. Elles ont aussi construit un petit fumoir à poissons et testé son efficacité.

Des activités de suivi ont également été recommandées :

- poursuivre les actions de formation à Yap et dans les îles entourant Chuuk, sous la responsabilité des services nationaux, avec le concours de la CPS, le cas échéant; ces actions devraient comporter des activités pratiques de pêche et de récolte et mettre l'accent sur la bonne manipulation des produits, de leur capture à leur arrivée sur l'étal;
- de la part de la CPS, réaliser et diffuser des outils pédagogiques;
- sensibiliser les populations de Chuuk et de Yap aux problèmes causés par la pollution;
- aider les participants clés décelés par la section Pêche en milieu communautaire de la CPS à profiter des occasions de formation régionale en liaison avec des organisations régionales et d'autres sections de la CPS.



Centre culturel  
Bechyal; Yap

Lyn Lambeth

Trente-quatre femmes ont bénéficié de l'atelier qui s'est tenu à Chuuk, dont un agent du service des Ressources marines de cet État et deux de *COM-Land Grant*. Tanseny Reynolds (assistante spéciale chargée de la condition féminine), principale homologue pour ce projet, a été aidée de Ramio Osiena (directeur adjoint du service des Ressources marines) et de Shinobu Poll (présidente du Conseil consultatif des femmes de Chuuk) lors de cette formation qui s'est déroulée sur la terrasse au bord de l'eau du *Truk Stop Hotel*. Outre les thèmes traités par la chargée de la pêche en milieu communautaire de la CPS, d'autres exposés ont été présentés : la réglementation applicable à la pêche et au milieu marin à Chuuk, par Ramio Osenia, les pêcheries traditionnelles et la protection des ressources marines, par Julita Albert, de l'Office de protection de l'environnement, et Bernard Billimont, du Bureau de liaison de la Mairie. En évaluant le déroulement de l'atelier, toutes les stagiaires sont convenues de l'utilité de tous les thèmes traités, mais en particulier de ceux consacrés à la gestion de petites entreprises et à la conservation et la gestion des ressources marines.



Lyn Lambeth

*Préparation d'une marinade pour fumer le poisson, Chuuk*

À Yap, seize femmes et trois hommes ont été formés, dont un agent de l'Institut d'études halieutiques et maritimes des États fédérés de Micronésie, deux du *COM-Land Grant* et un de *YapCap*, le programme d'action communautaire de Yap. Trois autres agents de l'Institut ont également assisté aux séances consacrées à la conservation et à la gestion des ressources marines. Denitha Palemar, de l'Association des femmes de Yap, a apporté son soutien logistique à cet atelier, avec l'aide du service des Ressources marines,



Lyn Lambeth

*Des femmes préparent le fumoir à poisson, Chuuk*

de *YapCap* et de *COM-Land Grant*. La formation s'est déroulée dans la salle de réunion de *YapCap* et les travaux pratiques à l'extérieur du Centre des PME.

La tenue de ce stage a coïncidé avec la visite à Yap de Francis Itimai, directeur du service national des Pêches. Francis a donné aux participants un aperçu général de la pêche à l'échelle nationale et expliqué le travail effectué par le service dont il a la charge. Andy Tafileichig, chef du service des Ressources marines de Yap, a exposé la situation à l'échelle de l'État, en expliquant le rôle joué par le service placé sous sa responsabilité et les questions liées à la gestion des ressources marines de Yap. Au terme de cet atelier, les participants ont estimé que les sujets les plus utiles avaient été ceux traitant de la qualité et de la manipulation des produits de la mer, et de la conservation et de la gestion des ressources marines.



Lyn Lambeth

*Des hommes préparent le fumoir, Yap*

*Francis Itimai, directeur du Service national des pêches s'adressant aux participants*



Lyn Lambeth



Lyn Lambeth

*Préparation du feu pour le fumage du poisson, Yap*

## Réunion du Comité des pêches du Forum

En mai 2001, le conseiller pour la pêche en milieu communautaire s'est rendue à Rarotonga (Îles Cook) pour assister à la réunion du Comité des pêches du Forum. Il souhaitait y débattre des activités de la section Pêche en milieu communautaire avec les directeurs des services des pêches intéressés, s'entretenir avec l'Agence des pêches du Forum sur les fonctions attribuées aux hommes et aux femmes dans les plans de gestion des ressources thonières et, enfin, s'informer sur le système de gestion des ressources des îles Cook, le *ra'ui*.

Le conseiller pour la pêche en milieu communautaire a eu la chance de rencontrer la présidente du Koutu Nui (conseil des chefs coutumiers) et instigatrice de la création de zones marines protégées *ra'ui* aux Îles Cook, Te Tika Mataiapo Dorice Reid. Mme Reid connaît bien le système traditionnel des Îles Cook qui impose aux collectivités de gérer les zones marines protégées, sous la houlette des chefs coutumiers. Elle s'est exprimée sur l'idée de reconnaître légalement

les règlements adoptés à l'échelle des villages et s'y est déclarée opposée, jugeant qu'elle n'avait pas lieu d'être dans les petits États et territoires insulaires tels que les Îles Cook.

Le conseiller s'est ensuite entretenu avec Jaqueline Evans, coordinatrice du Programme du WWF pour le Pacifique Sud, basé aux Îles Cook, qui a fortement contribué à démontrer l'importance des zones marines protégées *ra'ui*. Ses avis à propos du *ra'ui* et du rôle joué par le ministère des Ressources marines ont été d'un grand intérêt. La contribution de ce dernier, sous forme de conseils techniques et d'une évaluation des zones marines protégées, semble justifiée et essentielle à de nombreux égards.

Rarotonga abrite huit zones marines protégées *ra'ui* couvrant 42 pour cent environ de la superficie totale du lagon (Evans 2001). Chacune est soumise à un ensemble de règles distinct, déterminé par les collectivités chargées de leur gestion.

## Troisième module de pêche destiné aux stagiaires du Centre de formation à l'éducation communautaire de la CPS

En juillet, la chargée de la pêche en milieu communautaire s'est rendue à Suva pour contribuer à l'animation du troisième module de pêche destiné aux stagiaires du Centre de formation à l'éducation communautaire de la CPS, en collaboration avec Tony Chamberlain, Maître de conférence sur la valorisation des produits de la pêche de l'Université du Pacifique Sud.

Chaque année, le CFEC propose aux Océaniennes un programme étalé sur 7 mois. Toutes les stagiaires participent sous une forme ou une autre aux activités communautaires dans leur pays d'origine. Dans le cadre de ce programme, les stagiaires étudient un

large éventail de sujets, notamment la nutrition, les médias, la sensibilisation du public et l'agriculture. En 1999, le projet de développement de la filière "Valorisation des produits de la pêche" de l'USP, en collaboration avec la section Pêche en milieu communautaire de la CPS ont mis au point et proposé un module de pêche pilote. Tony Chamberlain de l'USP et Patricia Tuara de la CPS en qualité de principaux conseillers ont élaboré un projet de manuel qui constituait un support de formation. Ce module, facultatif, proposait l'enseignement de connaissances théoriques et pratiques dans les domaines suivants : les techniques de pêche et de collecte viables à terme,

technologie des engins de pêche, transformation, conservation et commercialisation des produits de la mer. Ce module pilote a été un succès et bien que facultatif à ses débuts, il fait maintenant partie intégrante du programme de cours du CFEC.

Le module de pêche (facultatif) s'est déroulé du 16 au 20 juillet 2001 au Centre d'étude océanographique de l'USP. Quinze stagiaires ont participé à l'atelier animé par Tony Chamberlain, conférencier sur le développement de la filière "Valorisation des produits de la pêche" à l'USP et par Lyn Lambeth, chargée de la pêche en milieu communautaire à la CPS. D'autres spécialistes sont intervenus, notamment Jone Maiwelagi, chargé des pêches à l'USP, Johnson Seeto, biologiste (milieu marin) de l'USP, Samasoni Sauni, étudiant préparant un doctorat à l'USP, Aliti Vunisea, spécialiste des sciences sociales de l'USP et Jope Lesavua, technicien de la filière Valorisation des produits de la pêche de l'USP.

La théorie a été enseignée au nouveau "Seafood Village" qui a été construit au Centre d'étude océanographique "Seafood Village" où est assurée la formation à la pêche en milieu communautaire. Ce bâtiment ouvert dont le sol est recouvert de gravier s'est révélé être un bon choix pour la mise en œuvre de telles activités. L'atelier a été déclaré ouvert par Ken MacKay du Projet d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud qui a en partie financé cette action de formation. Les stagiaires ont participé de façon active à des exercices de sensibilisation aux méthodes de

pêche, aux questions relatives au rôle économique et social joué par les hommes et par les femmes, aux méthodes de pêche destructrices et exploitation viable à terme des ressources marines.

Le deuxième jour, les participantes se sont essayées à la pêche à la senne de plage et ont consacré un moment à identifier et à ramasser des ressources récifales et lagonaires et notamment des coquillages, des algues et des oursins. Elles ont fait des exercices pratiques de confection de nœud, de montage d'engins et de ravaudage de filet. Le troisième et le quatrième jour, elles ont travaillé en laboratoire et se sont adonnées à des activités pratiques liées à l'altération des produits de la mer, aux pathologies transmises par les produits de la mer, à la qualité, à la sécurité, à la manipulation et à la transformation des produits de la mer. De nombreux produits ont été confectionnés, en particulier du poisson fumé, de la charque de thon, et divers plats à base d'algues et de coquillages, ainsi que des œufs d'oursin.

L'atelier s'est terminé par un débat et des activités sur la préservation des ressources halieutiques et leur gestion en milieu communautaire avant d'être déclaré clos par Nu'ufou Petaia, directrice du CFEC, par le professeur Robin South, directeur du Programme d'étude océanographique. C'était la troisième fois que cet atelier se soldait par un succès et les participantes ont jugé ce module à la fois utile et divertissant. À la cérémonie de clôture et aux remerciements exprimés par les participantes et par les experts a fait suite un festin de mets choisis préparés lors de l'atelier parmi lesquels du poisson fumé, une salade d'algues, une purée aigre-douce de *Gracilaria*, un bouillon de *Sargassum* et une soupe d'épinards, des champignons de *Gracilaria*, des feuilles de *Gracilaria*, une poêlée de produits de la mer et des œufs crus d'oursin.



Lyn Lambeth

L'apprentissage du nœud de chaise

Des stagiaires jouent au "jeu de la manipulation/transformation du poisson" qui a été mis au point par le Programme d'étude océanographique de l'USP



Lyn Lambeth

## Deuxième Conférence des directeurs des pêches

La deuxième Conférence des directeurs des pêches de la CPS a réuni en juillet 2001 des représentants des services des pêches de la région et des observateurs pour examiner un éventail de questions parmi lesquelles les activités de la division Ressources marines de la CPS, l'aquaculture, la pêche des poissons de récif vivants, le problème des prises accessoires dans les opérations de pêche palangrière conduites par les flottilles nationales et la gestion de la pêche en milieu communautaire.

Outre le rapport qu'elle a présenté sur les activités entreprises par la section Pêche en milieu communautaire depuis la dernière Conférence qui s'est tenue en 1999, la conseillère pour la pêche en milieu communautaire a présidé une session extraordinaire sur la gestion de la pêche en milieu communautaire, dans la région. Mike King, responsable du projet concernant la pêche mis en œuvre au Samoa avec le concours de l'AusAID a présenté un exposé sur les expériences menées au Samoa où les villages sont associés à la gestion des ressources marines vivrières. Après l'exposé, un débat s'est instauré sur les questions juridiques relatives à l'application de la réglementation traditionnelle ou villageoise, en particulier à l'égard de personnes qui ne sont pas originaires de ces villages. Un grand nombre de délégués ont

donné des exemples des types de propriété coutumière des zones marines et des réglementations traditionnelles qu'ils ont opposé aux mesures de gestion nationale en vigueur dans leurs États et territoires.

Fatima Sauafea, directeur du programme de gestion de la pêche en milieu communautaire (*Community Fisheries Management Programme*) a présenté un exposé sur un projet semblable et qui a été récemment lancé aux Samoa américaines, avec le concours de la section Pêche en milieu communautaire de la CPS. Ce projet est actuellement mis en œuvre dans trois des six villages cibles retenus pour 2001.

Alava'a Navy Epati a parlé du système traditionnel *ra'ui* utilisé pour la mise en place de zones marines protégées aux Îles Cook, soulignant le rôle important que jouent les femmes pour déclencher et garantir le succès de cette forme de gestion des ressources marines. La session extraordinaire consacrée à la gestion de la pêche en milieu communautaire a été accueillie avec intérêt et enthousiasme par les délégués des États et territoires et plusieurs projets de recommandations avalisant l'action menée par la CPS dans ce domaine et lui fixant des orientations ont été formulées.

## Publications et information

Les rapports intitulés "Évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Chuuk (États fédérés de Micronésie)" et "Évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Yap (États fédérés de Micronésie)" ont été imprimés sous la forme de rapports de mission et communiqués aux organismes fédéraux et nationaux concernés. Ces ouvrages ainsi que d'autres publications sont consultables au format "pdf" (et html, dans le cas des bulletins *Hina - Les femmes et la pêche*), à partir de la page de la section Pêche en milieu communautaire du site de la CPS, à l'adresse suivante : <http://www.spc.int/coastfish/Sections/Community/index.html>

Ces publications sont également disponibles auprès de la préposée à la diffusion des publications de la CPS, BP D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Téléphone : (687) 26 20 00. Télécopie : (687) 26 38 18. Mél. : [Publications@spc.int](mailto:Publications@spc.int)

L'Université du Pacifique Sud et la section Pêche en milieu communautaire collaborent actuellement à la rédaction de huit manuels de formation communautaire. À l'origine, ces manuels devaient faciliter l'enseignement du module de pêche proposé chaque année aux élèves du Centre de formation à l'éduca-

tion communautaire de la CPS. Il est maintenant prévu de les diffuser dans toute la région.

Ils constitueront un outil de formation à l'éducation communautaire de niveau équivalent à celui des ateliers de Chuuk et de Yap. Les trois ou quatre premiers manuels devraient paraître dans les mois à venir. Les thèmes abordés dans ces ouvrages sont :

1. La pêche
2. Les produits de la mer dans notre assiette
3. Les végétaux marins
- 3a : Guide des végétaux marins communs comestibles et médicinaux des îles du Pacifique
- 3b : Recettes des îles du Pacifique à base de végétaux marins
4. La détérioration des produits de la mer et ses conséquences sur la santé
5. La manipulation des produits de la mer
6. La transformation et le conditionnement des produits de la mer
7. Gérer une petite entreprise
8. La gestion des ressources halieutiques

# Nouvelles de la région



## GÉNÉRALITÉS

### Les centres pour la promotion de petites entreprises de Micronésie renforcent l'expansion du secteur privé

Un réseau de plus en plus vaste de centres pour la promotion de petites entreprises développe ses activités dans toute la Micronésie.

Casey Jeszenka, directeur par intérim du Centre pour la promotion des petites entreprises de Chuuk, vient de se rendre à Majuro pour aider les responsables du centre des Îles Marshall à organiser un atelier à l'intention de personnes créant leurs propres entreprises. Il existe aussi un centre à Yap et bientôt un autre sera ouvert à Palau et un autre encore l'année prochaine à Pohnpei.

Le centre des Îles Marshall bénéficie du concours du réseau océanien de centres pour la promotion des petites entreprises implanté à l'Université de Guam, de l'administration américaine des petites entreprises et du Programme des Nations Unies pour le développement. "Nous formons des gens sur place afin que ceux qui travaillent dans le secteur privé puissent y avoir accès de façon permanente" a déclaré Jeszenka. Ce

centre fournit tout un éventail de services dans les domaines de l'expertise-conseil, de la formation, de l'organisation d'ateliers; en outre, ces responsables contribuent à la planification d'activités et à la mise sur pied d'autres aspects clés du fonctionnement d'une entreprise, y compris des systèmes d'enregistrement.

Selon Jeszenka, dans d'autres îles, les centres pour la promotion des entreprises ont aidé les particuliers à élaborer des plans d'entreprises crédibles qui leur ont permis ensuite de contracter des emprunts auprès de banques. Ces centres font tous partie d'un vaste réseau de petits organismes implanté sur le territoire des États-Unis d'Amérique, qui œuvrent en faveur des petites entreprises. Les sociétés locales ou les particuliers désireux de créer une entreprise ont tous la possibilité de faire appel à ces structures qui leur fournissent tout un éventail d'aide technique.

**Source :** Pacific Islands Report/Marshall Islands Journal/PINA Nius Online, juillet 2001

## VANUATU

### Vanuatu lance un nouveau système d'éducation communautaire

Par Len Garae

Un nouveau système d'éducation communautaire conçu à Vanuatu pourrait être également utile à d'autres États et territoires océaniques. Le nouveau système intitulé "Connaissances élémentaires" a été conçu par le Service d'élaboration des programmes d'étude de Vanuatu après que les Îles Fidji et Tonga aient été contactées pour le tester mais que ces deux derniers États aient décidé de ne pas l'adopter.

Le projet est financé par la NZODA (Agence néo-zélandaise de coopération) et sa mise en œuvre est coordonnée par les amis du Programme océanien de Vanuatu (*Friends of the South Pacific Vanuatu Program*). Dans ce nouveau système, les étudiants qui sont "renvoyés" lorsqu'ils arrivent en 6e par manque d'espace suffisant dans les établissements secondaires peuvent continuer d'aller à l'école, mais dans

leur propre village. Parmi les sujets qui leur sont enseignés, l'accent est placé sur la coutume et la culture, la santé, l'habitat et la terre.

Le Service d'élaboration des programmes d'étude a l'intention d'envoyer des enseignants formés dans les villages pour y exercer. Ils pourraient être épaulés dans leur tâche par les chefs de village ou les pères et les mères de ces enfants qui connaissent bien le mode de vie traditionnelle. Selon Mark Imbert, un des responsables du projet, il est étonnant de découvrir la richesse de connaissances que possède notre propre peuple; "nos anciens sont si intelligents que leurs connaissances, leur expérience et leur sagesse valent bien tous les titres universitaires que l'on peut obtenir dans des universités en Occident". D'après Imbert, le système actuel d'enseignement a été transmis aux pouvoirs publics par les responsables de la planification et de l'éducation de l'époque coloniale. Ces planificateurs n'ont pas le moins du monde tenu compte de la coutume et de la culture des autochtones. "Les titulaires de diplômes occidentaux vivent loin de chez eux, de leur propre peuple et de leur propre culture pour obtenir leur diplôme" a-t-il déclaré.

Selon lui, le problème c'est qu'ainsi ils s'éloignent de leur propre société. "C'est là qu'est le danger car si nous n'y veillons pas, nos enfants et petits enfants seront finalement phagocytés par un système d'éducation étranger qui n'est pas adapté à notre société".

Ancien enseignant lui-même, Imbert a constaté qu'il y avait dans le village de Torba à Tafea un grand réservoir de personnes qualifiées dotées de qualifications professionnelles semblables voire supérieures "dans la culture autochtone de Vanuatu". Dans la société traditionnelle mélanésienne, le droit coutumier et la terre sont proches du cœur de chacun. Lorsque les enfants atteignent un certain âge, les parents les aident à construire leurs propres

cases. Ils quittent celle de leurs parents pour vivre dans la leur afin de commencer une vie d'autosuffisance et d'indépendance.

"Nous aimerions aider les enfants à apprécier le retour à la terre et à bénéficier de ce retour" a ajouté Imbert. "Ils peuvent convertir la terre en une source de revenus et d'emplois à l'échelle du village." "Finalement, si un jeune veut se marier, il est prêt parce qu'il en a les moyens à portée de la main." "En outre, grâce à l'enseignement, nous voulons persuader les étudiants de vouloir rester dans leur village." Apprendre aux étudiants à connaître et à être fiers de leurs coutumes est la base de leur apprentissage.

Le respect mutuel est un autre aspect important de l'apprentissage. Le projet "connaissances élémentaires" est conçu pour être tout d'abord expérimenté dans les deux îles. Ensuite, il sera soumis à une évaluation. Interrogé sur la réaction des villageois, Imbert a répondu : "les chefs et les parents disent que ce projet comble une lacune et qu'ils sont très favorables à sa mise en œuvre, surtout dans la mesure où il va permettre de former des gens à rester chez eux dans leur île et pour y travailler la terre".

Si ce projet est un succès, ce type d'enseignement sera adopté dans l'ensemble des provinces et pourra être suivi chaque année par des centaines d'élèves d'établissements de langues anglaise et française à partir de la sixième. Ce qui aurait pour effet d'enrayer l'exode urbain et de réduire les problèmes sociaux du fait d'une diminution du nombre de jeunes à Port-Vila et à Luganville. Grâce à la participation d'un nombre accru d'élèves sortants dans l'économie en milieu rural, le niveau d'activité économique dans les provinces et dans le pays en général augmenterait.

**Source :** Pacific Islands Report/Vanuatu Trading Post/PINA Nius Online, août 2001

## ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE

### Projet de suivi des récifs sur Internet à Kosrae

Un projet de suivi des récifs coralliens qui a été lancé il y a cinq ans diffuse désormais ses données sur Internet.

Ce projet est conjointement mis en œuvre par la division des ressources marines de Kosrae et le *Kosrae Village Resort*. Il offre aux touristes une possibilité de participer et de se divertir tout en réalisant des études importantes et en parvenant à des conclusions intéressantes sur les récifs coralliens.

Les responsables du projet sont à la recherche de nouveaux plongeurs volontaires pour participer aux activités qui seront menées dans ce cadre en septembre. Katrina Adams du *Kosrae Village Resort* se

déclare très fière de ce programme qui a permis d'obtenir une foule de données utiles aux gestionnaires de la ressource et qui a contribué à enrichir la base de données mondiales sur les récifs coralliens. Il est possible d'obtenir la dernière édition de la *United Nations Reef Check Global Data Base* sur le *Coral Reef Monitoring Web site* (<http://www.ust.hk/~webrc/ReefCheck/home.html>). Ce programme comporte une étude à long terme et l'analyse d'une sélection de zones récifales autour de l'île. Les conclusions détermineront l'étendue des dégâts imputables à l'homme, au développement et à l'érosion.

**Source :** Pacific Islands Report/Kosrae Visitors Bureau, avril 2001

## GUAM

### Projet de protection des coraux de Guam

Par Scott Radway

Équipé de son scaphandre autonome, l'océanographe Eric Wolanski a plongé à Fouha Bay, à Umata, et il a remarqué qu'il y avait un sérieux problème : il n'entendait rien d'autre que le bruit de sa propre respiration. "Le récif ne fait plus aucun bruit" a déclaré Wolanski, un chercheur de l'Institut australien des sciences de la mer. Lorsqu'un récif est en bonne santé, les poissons et les crevettes abondent et lorsqu'ils mangent leurs bouches font un bruit sec, dit-il. "On aurait dû entendre une espèce de crépitement." Au lieu de cela, le silence... parce que le récif est malade, parce qu'il souffre en partie d'années de sédimentations de la baie, qui ont empêché le corail de se reproduire et qui ont étouffé une partie de celui qui existait déjà. C'est pour cette raison que Wolanski et d'autres scientifiques se sont rendus à Omatac le mois dernier pour tester du matériel. C'est pourquoi l'Agence fédérale de protection de l'environnement (*Environmental Protection Agency*) a investi près de 800 000 USD.

Ce projet a pour objet de trouver un équilibre entre l'exploitation que l'homme fait de la terre et des baies et la nécessité pour le corail d'évoluer dans un environnement sain, ce qui permettra à nouveau d'entendre ses crépitements au fond de l'océan.

Selon Robert Richmond, spécialiste des biologies marines à l'Université de Guam, les résultats de ce projet seront utilisés d'Australie à Hawaii et ailleurs où des personnes s'efforcent de préserver les récifs coralliens. "Il s'agit de travaux de recherche uniques et qui n'ont été entrepris nulle part ailleurs auparavant en zone tropicale" a déclaré Richmond, qui a rédigé la demande de subvention. Cette subvention émane du programme *Science to Achieve Results* (ou STAR) de l'Agence de protection de l'environnement, qui impose aux scientifiques de collaborer directement avec les pouvoirs publics et la population, afin d'élaborer un plan d'action. Ainsi, selon Richmond, les résultats pourront avoir une utilité autre que celle qui consiste tout simplement à enrichir la littérature scientifique.

D'après Richmond, la première phase du projet est de rassembler des données et de les rendre compréhensibles pour le citoyen moyen. Trois semaines auparavant, environ, Wolanski, Richmond et leur équipe ont mis en place du matériel dans Fouha Bay pour enregistrer les effets des ruissellements d'eau douce et de la sédimentation sur le récif. Le vendredi, ils ont récupéré leur matériel et ont commencé à analyser les informations pendant le week-end. Ce qu'ils cherchent à déterminer c'est la quantité d'eau douce et de sédiments à partir de laquelle la survie du corail est menacée. Selon Richmond, avant de

dépenser un sou pour la réhabilitation d'un récif, il faut traiter les causes de sa destruction.

#### Neige marine

Il neige sous les tropiques. À mesure que, sous l'effet du ruissellement, la terre se dépose dans les baies de Guam, elle s'amalgame au plancton pour former une substance que les scientifiques appellent la neige marine. Mais ce n'est ce genre de neige qui incite à chanter des chants de Noël. À mesure qu'elle se dépose sur les fonds coralliens, elle agit comme un sac en plastique et elle les étouffe, a déclaré Wolanski lorsqu'il a visionné des images de la neige marine prise dans Fouha Bay.

D'après Gerald Davis, directeur de la division des ressources aquatiques, de la faune et de la flore de Guam, les gens ne savent pas ce qu'est la neige marine. Mais lorsque l'on construit des routes, des maisons ou des hôtels, on en crée souvent la substance. Selon Davis, dont la mission est de faire comprendre le sens et l'utilité de ce projet de recherche, la sensibilisation est l'une des solutions du problème. Grâce aux données que lui transmettront Richmond et Wolanski, il calculera le degré de maîtrise de l'érosion qui sera nécessaire pour réduire le ruissellement à des niveaux qui permettront au récif de se réhabiliter.

En septembre et dans les mois suivants, les scientifiques et un sociologue de l'Université de Hawaii s'entretiendront avec des représentants de la population afin de déterminer l'importance du récif au regard de la culture et de l'économie, a dit Richmond. D'après Davis, s'il est un aspect que les responsables du projet veulent mettre en lumière, c'est l'importance de la contribution de la population, en particulier de celle qui utilise le récif soit pour ses loisirs, soit pour sa subsistance.

D'après Davis, "il arrive souvent que la société traditionnelle, du fait d'une exploitation ininterrompue, prenne conscience des changements bien avant les scientifiques". Au bout du compte, les scientifiques veulent être en mesure d'expliquer aux pouvoirs publics, aux législateurs et aux hommes d'affaires ce que rapporte un investissement dans la lutte contre l'érosion des sols dans des secteurs sources de recettes en devises telles que le tourisme.

Richmond a déclaré que les responsables du projet lui-même n'étaient pas contre le développement. En fait, un système récifal réhabilité sert l'intérêt de tous, des propriétaires d'hôtels aux pêcheurs du dimanche. "Nous voulons pouvoir dire aux respon-

sables politiques, aux législateurs et aux hommes d'affaires que pour vouloir économiser 2 ou 3000 dollars dans des mesures de lutte contre l'érosion des sols, l'île risque de perdre des millions en ressources naturelles".

### Baisse du nombre de poissons de récif

Le maire d'Umatac, Tony Quinata, a déclaré se rappeler qu'il y a vingt-cinq ans, ses amis et lui ne passaient pas plus d'une demi-heure à pêcher : "en une demi-heure, nous avions tellement pris de poisson que j'étais épuisé". "Aujourd'hui, la situation est inquiétante", a déclaré Richmond lorsque des travaux d'agrandissement des routes 2 et 4 ont été entrepris au début des années 90; aucune étude d'impact sur l'environnement n'avait été effectuée au préalable et les eaux de ruissellement liées à ce projet ont durement touché le récif. De manière générale, d'après Richmond, 60 pour cent des dégâts causés au récif sont imputables à une mauvaise exploitation des sols, à un manque de mise en vigueur de la réglementation appropriée et, dans une certaine mesure, à une surpêche. Davis en prend pour preuve le fait que les pêcheurs de l'île capturent 70 pour cent de moins de poissons de récif que 15 ans auparavant malgré l'augmentation du nombre des pêcheurs; il ajoute que si les conditions redevenaient normales, le récif pourrait redevenir sain en l'espace de 15 ans.

## ÎLES MARIANNES DU NORD

### Les Îles Mariannes du Nord importent moins de poisson

D'après un rapport du département du commerce, une forte baisse des importations de poisson du Commonwealth enregistrée au cours de ces dernières années indique que le nombre de chefs d'entreprise locaux qui se sont lancés dans la pêche commerciale a augmenté. De l'avis des responsables de ce département, cette évolution est exacerbée par la demande croissante des produits de la mer frais émanant des hôtels et des restaurants de l'archipel.

La division centrale des statistiques (*Central Statistics Division*) a relevé que les importations de poisson ont chuté de près de 85 pour cent en l'espace de six ans, passant de 1 194 millions de livres (1 livre = 0,454 kg) en 1992 à seulement 184 300 livres en 1997. Depuis 1992, le Commonwealth des Îles Mariannes du Nord a enregistré une baisse liée à l'importation de produits de poissons aux Îles Mariannes du Nord. Les importations de poissons ont régressé de 43 pour cent de 1992 à 1993, puis à nouveau de 24 pour cent en 1995.

Si l'on établit une comparaison avec d'autres années, la plus forte chute a été observée entre 1996 et 1997 lorsque les importations de poissons ont diminué de 55 pour cent, passant de 410 690 livres à seulement

Fouha Bay, à Umatac, a été choisie comme site pilote pour le projet parce qu'elle a perdu une bonne partie de son corail à cause des ruissellements d'origine pluviale et que l'on dispose d'un grand nombre de données historiques sur l'érosion de cette zone, a déclaré Richmond. Dans le cadre de ce projet, les activités pilotes dont la fin est prévue pour dans deux ans seront menées sur deux sites à Palau.

Quinata a déclaré qu'il était prêt à apporter tout le soutien nécessaire pour que le projet puisse aboutir. Lorsque les scientifiques ont réalisé leur expérience dans Fouha Bay, il leur a proposé son bureau pour qu'ils l'utilisent comme centre de commandement.

Quinata a déclaré : "il nous faut nous en remettre aux scientifiques pour résoudre ces problèmes. Certes, je n'ai pas la prétention d'avoir les connaissances d'un pêcheur professionnel mais je comprends ce que certains d'entre eux me disent. Je ne suis pas un expert mais laissons les scientifiques s'occuper du problème et espérons qu'ils nous fourniront les informations capitales qui nous permettront de réhabiliter nos récifs".

**Source :** Pacific Islands Report/Pacific Daily News, août 2001

184 363 livres. Une étude préalablement commanditée par les autorités portuaires du Commonwealth a reconnu le potentiel prometteur des transbordements de poissons aux Îles Mariannes du Nord. Un projet de transbordement de poissons pourrait être mis en œuvre par les dirigeants des Îles Mariannes du Nord; il pourrait traiter la cargaison d'au moins 150 navires de 15 à 20 tonnes par mois, ce qui rapporterait au moins 3 500 dollars en recettes de débarquement au port maritime, chaque mois. En outre, il y a des possibilités de transborder par fret aérien du thon frais et congelé à destination du marché japonais.

Le Pacifique central et occidental est la plus grande pêcherie thonière du monde; le chiffre d'affaires de son exploitation est actuellement de l'ordre d'1,7 milliard de dollars par an. Le rapport du département du commerce a montré que les importations continuent d'englober encore plus de la moitié du volume total de poissons vendus chaque année aux Îles Mariannes du Nord. Pour la seule année 1996, une quantité totale de 846 686 livres de produits du poisson ont été vendues aux Îles Mariannes du Nord. Sur cette quantité, environ 410 690 livres ont été importées d'autres États et territoires de Micronésie, d'Asie et des États-Unis d'Amérique.

En 1997, 380 135 livres de poissons ont été capturés aux Îles Mariannes du Nord, les poissons de récif constituant la majorité des prises, suivis par la bonite et le mahi mahi.

**Source :** Pacific Islands Report/Saipan Tribune, mai 2001

## KIRIBATI

### Partons à la pêche

*Jane Resture*

La pêche et les activités qui s'y rapportent font intimement partie de la vie quotidienne à Kiribati. Du stade de la préparation et des méthodes de pêche jusqu'à la consommation finale des produits de la pêche, celle-ci implique certaines normes de comportement et de croyances traditionnelles qui, jusqu'à présent, étaient transmises d'une génération à l'autre.

Contrairement à la culture moderne, les pratiques et les mentalités des anciens ne sont pas toujours faciles à cerner parce qu'elles ne sont normalement transmises qu'au sein du groupe familial. C'est surtout de la pêche et de l'exploitation des produits de la mer que les habitants de Kiribati tirent leur subsistance; c'est pourquoi les traditions, essentielles à la survie de la culture, sont si jalousement gardées.

Depuis les pratiques magiques d'antan, consignées par des écrivains tels que Sir Arthur Grimble et David Lewis et étudiées par la division des Pêches de Kiribati, de nombreuses mutations sont intervenues. La situation de la pêche à Kiribati varie d'une île à l'autre et d'une famille à l'autre. La nature même de ces changements varie selon les produits alimentaires de substitution disponibles, les formes de loisirs existantes et l'assimilation d'idées nouvelles et modernes. La pêche se conçoit très différemment dans les îles périphériques et dans la capitale, Tarawa, où les coutumes se mélangent et où la majorité de la population se concentre. Outre leur éloignement du centre urbain, les archipels du nord et du sud se différencient en outre par leur écologie, qui affecte la nature des ressources halieutiques.

Dans l'ensemble, dans la majeure partie des seize îles qui composent l'archipel des îles Gilbert, les habitudes de pêche ont peu évolué depuis jadis. Dans l'article qui suit, l'auteur s'efforce de mettre en lumière les différents aspects de l'évolution, les problèmes qu'elle entraîne et les perspectives offertes par la concrétisation de certaines lignes d'action, compte tenu du stade de développement actuel de la pêche à Kiribati.

#### Le concept "partons à la pêche"

Les auteurs qualifient souvent la pêche locale de "pêche de subsistance" et de pêche "artisanale". Ils entendent normalement par là la capture quotidien-

ne d'aliments en quantité suffisante pour nourrir les familles pendant une journée. Cette forme de pêche ne requiert qu'un matériel rudimentaire, et la quantité de poissons à capturer est dictée par la capacité à transformer et conserver la prise si elle n'est pas consommée immédiatement. Les I-Kiribati ont toujours considéré que la pêche répondait à leurs besoins essentiels de nourriture quotidienne. Comme on disait autrefois : "Il faut bien se mettre en chasse de sa nourriture pour vivre."

"Partons à la pêche" a toutefois une connotation de plaisir, car la pêche traditionnelle suppose l'existence de relations conviviales entre tous les membres de la communauté. La sensation du poisson qui tire sur la ligne, les risques de la navigation, le plaisir d'avoir fait une bonne prise ou capturé de gros poissons, tout cela alimente les récits des pêcheurs, donne à réfléchir aux femmes lorsqu'elles se réunissent, et constitue des exemples pour les jeunes et les futurs pêcheurs.

En règle générale, les I-Kiribati des îles du nord ont plus facilement accès aux ressources halieutiques et marines que les habitants des îles du sud. Coques communes, bénitiers, poulpes, sipunculien (vers marins) et oursins abondent dans les lagons du nord; on peut y trouver très facilement sa nourriture quotidienne avec un matériel minimum. N'importe qui, homme ou femme, peut récolter des produits de la mer. Seules quelques familles ont un savoir-faire technique spécialisé; certaines d'entre elles ont hérité de nombreuses connaissances transmises sous forme de savoirs traditionnels. Dans son ouvrage "*A Pattern of Islands*" (1952), Sir Arthur Grimble évoque ainsi les populations qui appellent les dauphins pour les rabattre vers le rivage.

Dans les Gilbert du sud, les conditions sont plus rudes, les terres exigües et les sols pauvres. Beaucoup d'îles n'ont pas de lagon du tout; les espèces de poissons y sont moins abondantes que dans les atolls. Le ressac sur le récif, tout autour des îles de Nikunau, Tamana et Arorae, nécessite des pêcheurs habiles pour franchir, à bord de leur petites pirogues, des vagues qui atteignent souvent 2 à 3 m, lorsqu'ils sortent en mer ou retournent sur l'île. En général, la conception de la vie, moins ambitieuse, se borne à tirer le meilleur parti possible des ressources marines limitées et sporadiques en toute saison. Le savoir-faire et

les idées concernant la pêche sont plus strictement préservés par les pêcheurs de haute mer, tandis que les femmes vaquent à la pêche dans les eaux du lagon et aux occupations ménagères. Les garçons sont encouragés à quitter les eaux peu profondes du platier et à s'aventurer en mer, au-delà des brisants, à participer éventuellement à la pêche à la sagaie et à manipuler diverses prises au-delà du récif.

Lors de son initiation à l'âge adulte, un jeune doit se joindre aux pêcheurs plus âgés, s'occuper de la prise et de la pirogue, être capable de tout faire lui-même et de rapporter les quantités de poisson requises par la famille. C'est à partir de ce moment là qu'il pourra être considéré comme un *evenako* (adulte).

La particularité essentielle du savoir-faire des pêcheurs de Kiribati tient aux efforts remarquables déployés par les anciens et à leur habileté à transformer diverses ressources naturelles en produits commodes et utiles pour les autres. C'est du moins ce que l'on dit ! Pour faire une bonne pêche, il ne suffit pas d'employer les engins adéquats; il faut aussi respecter les normes de comportement strictes qu'implique l'effort de pêche.

De nos jours, d'autres produits alimentaires à base de poisson, de consommation courante, se trouvent dans les magasins. Une boîte de maquereau n'est pas seulement un substitut plus commode; elle transforme le goût. On sait toutefois que les I-Kiribati se lassent de ces produits importés et qu'en réalité ils préfèrent le goût du poisson frais, qu'il soit consommé cru ou cuit au barbecue, ou préparé selon leurs préférences.

### Conservation et gestion

Les activités des pêcheurs artisanaux (de subsistance) sont supervisées, dans une certaine mesure, par les anciens des villages, notamment en ce qui concerne la conservation et la gestion des stocks.

Ainsi, sur les îles d'Arorae et de Tamana, il est interdit, même actuellement, d'utiliser des lampes à pression ou d'autres lampes puissantes pour attraper les poissons volants. Seule la torche traditionnelle, confectionnée à l'aide de feuilles de cocotier, est autorisée. Cette règle est observée localement pour préserver les abondantes ressources en exocet de ces îles. La croyance veut que l'emploi permanent de lumières beaucoup plus fortes chasserait ces poissons, base du régime quotidien des populations de l'archipel du sud. À Kiribati, beaucoup de gens remettent maintenant en question cette règle de prudence des anciens. D'un autre côté, certains pensent que cette interdiction ira dans le sens de la conservation, face à la pression croissante que fait peser sur les ressources halieutiques un essor démographique rapide. On sait que des dispositions similaires sont prises dans d'autres parties du monde. De même, l'emploi de torches sous-marines par des plongeurs cherchant à capturer des langoustes à Arorae a menacé de réduire

l'abondance de cette ressource, mais grâce aux restrictions imposées à ces méthodes, le stock de langoustes a pu se régénérer de manière naturelle.

Il faudra revenir sur ces principes de pêche de subsistance si l'on veut tirer parti de certains aspects du développement moderne. Ainsi, la pêche en groupe peut être plus avantageuse que la pratique individuelle; elle permet d'en retirer un profit économique maximum, malgré un matériel, des ressources et des capitaux limités. Pour garantir une pêche efficace depuis des petites embarcations, il faut que les thons et les autres espèces considérées comme essentielles pour la survie des populations puissent être pêchés à proximité des îles.

Les croyances traditionnelles et les mentalités caractéristiques des pêcheurs artisanaux doivent être examinées attentivement à la lumière des plans de développement de la pêche qui visent à exploiter les ressources plus abondantes plus au large et à encourager généralement l'augmentation de la production hauturière.

Un autre exemple de restriction de la pêche dans plusieurs îles sans lagon consiste dans l'interdiction de pêcher le thon à la traîne dans certaines zones. Celles-ci sont réservées à la pêche à la ligne profonde, *te kabara* : un hameçon muni d'un appât est fixé à une petite pierre enveloppée d'une feuille; on descend la pierre servant de lest jusqu'à la profondeur voulue puis on la détache en imprimant une forte secousse à la ligne. À la traîne, le thon a tendance, pense-t-on, à se déplacer en même temps que l'appât en mouvement, ce qui perturbe toute méthode de pêche à la ligne profonde, y compris *te kabara*. Des moteurs hors-bord peuvent être très utiles pour la pêche à la traîne, mais ils sont interdits dans la plupart des îles du sud, en raison du bruit et de la vitesse qui perturbent les pêcheurs appliquant la méthode *te kabara*.

Tout désir d'augmenter les captures se heurte aux restrictions à respecter pour des raisons de conservation. À Tarawa, la pêche à la traîne est déjà l'une des solutions les plus appréciées parce qu'elle assure généralement une meilleure prise. Il faut toutefois noter que la hausse du prix du carburant a quelque peu atténué l'intérêt de cette méthode, mais cet inconvénient est compensé par l'augmentation du prix du poisson. Certains pêcheurs locaux qui utilisent la banane de mer (*te ikari*) comme appât comprennent bien les avantages de la conservation et le risque de surexploitation. Ainsi, ils découpent les bananes de mer au moment du rassemblement des *ikari* pour le frai. Cela facilite le processus de fécondation naturelle et favorise la propagation des bananes de mer.

La plupart des mesures de conservation sont reconnues nécessaires pour compenser les pressions qui s'exercent sur les ressources halieutiques. Jusqu'à présent, l'état des stocks existants de poisson n'a guère

suscité d'inquiétude, du fait même que différentes espèces de poissons et de ressources marines sont exploitées à différentes époques de l'année. On commence néanmoins à se préoccuper des méthodes de pêche à grande échelle, de plus en plus productives et efficaces, appliquées pour répondre aux besoins alimentaires croissants de la population de Kiribati.

### Méthodes et engins de pêche

La connaissance des techniques de pêche est l'un des principaux aspects de la culture qui confèrent prestige et considération aux I-Kiribati des communautés villageoises. L'exploitation des différentes zones littorales et hauturières détermine le type de méthode de pêche à utiliser. Il existe plus d'une trentaine de techniques connues pratiquées à Kiribati. Nous en décrivons ici quelques-unes, appliquées à une zone et à des espèces données.

#### Platiers récifaux et lagonaires

Le ramassage à la main ou à l'aide d'outils ou d'ustensiles simples (cuillers, fourchettes, baguettes, etc.) est courant. Ce sont surtout les femmes et les enfants qui s'en chargent. La méthode principalement utilisée pour pêcher dans des eaux peu profondes est la pose collective de filets maillants. On utilise de préférence des filets maillants monofilaments achetés dans des magasins locaux, dans les villages, ou à d'autres pays voisins tels que Nauru, les Îles Marshall et les Îles Fidji. La Division des Pêches vend du matériel moderne grâce à un régime de subventions.

À South Tawara, la plupart des ménages possèdent un petit filet maillant qui leur sert à capturer des petits poissons du lagon tels que *te ninimai* (*Gerres oyena*). La pêche au filet traditionnel est peu pratiquée de nos jours. Les pêcheurs montent parfois leurs propres filets maillants à l'aide de bois local pour les flotteurs et de plomb fondu, récupéré sur de vieilles plaques d'accumulateur, qui sert de lest. On observe une surexploitation des ressources du lagon, notamment à Tarawa, où il commence à devenir urgent de surveiller les effets des nouveaux engins de pêche et de la production croissante sur les stocks disponibles.

#### Au bord du récif

Les îles longues et étroites sont bordées par de courts tombants de récifs coralliens où l'on a recours à plusieurs méthodes de pêche. Il s'agit essentiellement de lignes comportant des hameçons munis d'appâts ou de leurres. Des pirogues à balancier et à rames sont utilisées, ainsi que des flotteurs (*te kai n taumata*) auxquels sont fixés l'hameçon et la ligne, ce qui permet de travailler dans l'eau. Quant au matériel de pêche au harpon, la lance est fabriquée à partir d'une chambre à air en caoutchouc et la flèche confectionnée avec une tige métallique, mais cet engin est de plus en plus remplacé par des fusils sous-marins et

des flèches hawaïennes, rapportées d'outre-mer par des marins de Kiribati et d'autres voyageurs. On utilisait autrefois des masques binoculaires, improvisés à partir d'une pièce de bois formée sur laquelle le verre était fixé à l'aide de sève gluante du fruit de l'arbre à pain pour étanchéifier le joint. Aujourd'hui, les masques en plastique et caoutchouc d'importation sont de plus en plus répandus.

Dans le domaine de la pêche à la ligne, on a recours à des méthodes spécialisées qui font appel à des différentes techniques d'appâts et de leurres. Des hameçons de 2,5 à 5 cm munis d'une plume blanche servant de leurre, sont particulièrement appréciés pour capturer le *te mon* (poisson soldat). D'autres poissons de roche sont prédominants selon la saison et la zone. Les pêcheurs locaux gardent le secret sur leurs zones et méthodes de prédilection. Des lignes à main ordinaires sont utilisées.

La pêche d'anguilles à l'aide de nasses est également pratiquée au bord du récif. Cette méthode exige le respect de nombreuses règles et normes. Différentes techniques de montage des appâts sont appliquées selon l'espèce d'anguille à capturer ou la taille recherchée. C'est l'une des méthodes traditionnelles de pêche les plus anciennes encore pratiquées. Les nasses, en forme de maison, sont confectionnées à partir d'arbustes ou de bois de fer (*Pemphis* sp.); il faut au moins quatre jours pour en construire une. Les prises peuvent être considérables. À ma connaissance, Kiribati est l'un des rares endroits du monde où l'on capture des anguilles de cette manière et en si grandes quantités (40 à 50 livres par nasse). Cette technique de pêche d'anguilles, telle que pratiquée par les villageois de Nonouti et Tabiteuea, est particulièrement fructueuse.

Dans les eaux plus profondes, le poulpe se capture à l'aide de turlutttes ou de baguettes spéciales, recourbées et acérées. Quelques turlutttes similaires aux turlutttes à calmar utilisées par les Japonais commencent à se répandre à South Tarawa.

Les tortues sont dénichées dans les anfractuosités du tombant récifal. À moins de cinq à dix mètres de profondeur, les plongeurs repèrent les tortues endormies dont le dos dépasse des trous de coraux. Normalement, les tortues capturées sont attachées à un cordage immergé, relié à une bouée flottante, à la surface de l'eau, mais on donne maintenant la préférence à des hameçons en fil d'acier barbelé, plus efficaces, pour accrocher la chair de la tortue.

Les méthodes de pêche d'adoption récente sont généralement plus spécialisées et plus en faveur auprès des plongeurs les plus robustes. Ces hommes sont réputés nager en apnée plus de cinq minutes. Une formation particulière aux pratiques traditionnelles décrites par les observateurs d'antan est dispensée mais il reste peu de plongeurs traditionnels en activité.

## En haute mer

La pêche hauturière est pratiquée à bord de pirogues qui franchissent les brisants et vont pêcher par plus de dix mètres de fond, et jusqu'à seize à trente kilomètres du rivage, selon la capacité de l'embarcation. Le matériel embarqué à bord de la pirogue comprend essentiellement des lignes monofilament pour la pêche profonde ou la pêche à la traîne, un assortiment d'hameçons munis d'appâts ou de plumes, un couteau, un gourdin destiné à assommer les gros poissons et une bouteille d'eau pour se désaltérer. Le tabac est devenu une denrée de nécessité : lorsqu'ils en manquent, les pêcheurs retournent à terre pour refaire des provisions.

De nos jours, on utilise rarement des hameçons traditionnels, à part des bouts de fil métallique de sept à 20 cm de long, pliés en V. Des arêtes de poissons de forme similaire étaient utilisées autrefois pour capturer les poissons volants. Il est intéressant de noter que des hameçons et des leurres normalement utilisés, dans d'autres parties du monde, par les pêcheurs à la mouche ou de rivière ont été stockés dans certains magasins des îles, mais que nombre d'entre eux sont totalement inutilisables dans les eaux de Kiribati. Divers anciens leurres de traîne, confectionnés à partir de plumes, de peau de poisson, de feuilles de cocotiers et de fibres, sont utilisés de nos jours encore. Mais il y a plus important que ces leurres : les pêcheurs continuent d'accorder foi aux croyances qui s'y rattachent pour identifier les poissons qu'ils souhaitent capturer.

La pêche à la canne à l'aide d'un leurre en nacre, décrit dans de nombreuses légendes à la gloire de Teraka, le dieu des pêcheurs, est désormais la technique de pêche principale et la première forme de pêche commerciale du thon. Cette technique et l'art de confectionner le leurre sont encore très vivaces à Kiribati.

La pêche profonde par plus de 100 brasses (180 m) de fond a été relancée grâce à un programme mis en place par la Division des Pêches. La pêche à la palangre est peu pratiquée, faute d'engins disponibles, bien que la Division des Pêches ait fait quelques tentatives en ce sens.

## Les pirogues

À Kiribati, la fabrication de pirogues de pêche a peu évolué depuis les temps anciens. Des améliorations ont toutefois été apportées, grâce au recours à des outils modernes, des peintures et des colles synthétiques. On employait autrefois de la fibre de coco tressée (*sennit*) pour assembler les planches d'une coque de pirogue. La fibre de coco tressée, encore utilisée par certains artisans, est de plus en plus remplacée par du nylon monofilament d'une résistance à la rupture de 9 à 13 kg. Sur les pirogues à voile un peu plus grandes, des petits moteurs hors bord (de 2 à 8 CV) servent de complément improvi-

sé aux voiles ou les remplacent complètement. Ce moyen de substitution moderne a étendu le champ d'action de ces pirogues.

En résumé, les techniques et engins de pêche utilisés par les I-Kiribati ont évolué au fil du temps, et continueront probablement de progresser afin de répondre à la demande croissante de poissons et de produits de la mer. Il faut toutefois noter que, pour être adoptées, ces nouvelles méthodes devront s'appuyer sur une meilleure connaissance du comportement des poissons, des variations saisonnières et de la périodicité. Ces savoirs et ces compétences traditionnels et modernes doivent être analysés d'un œil critique et intégrés si l'on veut bien comprendre et mieux utiliser les techniques de pêche.

## Quoi de neuf à Kiribati ?

La mise en œuvre des programmes de la Division des Pêches de Kiribati a entraîné des concentrations d'activité dans quatre grands secteurs.

UNE ENTREPRISE DE PÊCHE THONIERE À LA PALANGRE, Te Mautari Ltd. (rebaptisée Central Pacific Producers), avait été créée en 1980, à la suite de plusieurs enquêtes menées sur la pêche thonière et une étude portant sur la possibilité d'élever des chanidés pour servir d'appâts vivants. Le principal atout de la société réside dans les équipages, recrutés au niveau local, qui se sont vite mis au courant et perfectionnés en un an seulement. En 1983, l'équipage des quatre navires de l'entreprise étaient surtout composé de marins de Kiribati; seuls les chefs mécaniciens étaient des expatriés rémunérés par des bailleurs étrangers en échange de la prestation d'une assistance technique.

Cette évolution va assurément à l'encontre de la croyance qui veut qu'il est difficile à des "locaux" de passer plusieurs mois à bord d'un navire de pêche commercial, loin de chez eux. L'entreprise exploite également des points de vente à terre, ce qui a grandement modifié les conceptions des autochtones quant à la qualité et à la distribution de poisson, désormais proposé à la vente.

PROJETS DE VULGARISATION SUR LES ÎLES PÉRIPHÉRIQUES. L'introduction de nouvelles idées et pratiques visant à aider les pêcheurs des îles périphériques n'a guère suscité de problèmes. Ainsi, l'idée de former des groupes de pêcheurs a été bien accueillie, contrairement à un certain scepticisme exprimé auparavant. Cette initiative a suscité et renforcé la production de poisson. La commercialisation locale du poisson dans les îles a, elle aussi, été bien accueillie, malgré une croyance traditionnelle répandue qui veut que chaque famille pêche pour satisfaire ses propres besoins, et non ceux d'autrui, sinon, éventuellement, de missionnaires et de fonctionnaires qui ne sont pas originaires des îles.

L'adoption de nouveaux engins de pêche a élargi l'expérience de certains I-Kiribati. Une embarcation de type pirogue modifiée, dont la voilure a été améliorée dans le sens d'une meilleure manœuvrabilité, a contribué à accroître le champ d'action du bateau. En revanche, les coûts énormes liés à l'introduction de bateaux en aluminium à moteurs hors bord gourmands en carburant ont fait prendre conscience aux insulaires de leur degré de dépendance, à laquelle seuls quelques fonctionnaires du service public peuvent faire face.

Devant l'augmentation de la production de poisson en provenance des îles périphériques, il faudra trouver des marchés extérieurs susceptibles de générer des rentrées de devises et de renforcer l'économie nationale. Il faudra en outre garantir la qualité des produits et la régularité des livraisons. Tout cela aggravera les problèmes que ne manqueront pas de susciter la satisfaction de la demande des marchés étrangers au détriment des besoins des consommateurs locaux. Le problème le plus épineux à cet égard consistera peut-être à obliger les pêcheurs des îles périphériques à respecter une cadence de production régulière. Du fait des nombreuses activités, sociales et autres, qu'ils exercent dans la communauté locale, cet investissement de temps et de travail s'avérera peut-être plus impératif que la satisfaction de quota d'exportation.

**AQUACULTURE.** Le fretin de *Chanos chanos* a toujours été conservé dans des bassins, à terre, et fait l'objet d'un élevage extensif en vue de sa consommation au cours de fêtes, de périodes de sécheresse et de tempêtes. Ce poisson est apprécié pour sa chair grasse et son goût délicieux.

Lorsque le Tilapia, un poisson de pisciculture, fut introduit par un expert en mission pour aider les populations insulaires à satisfaire leurs besoins de protéines, la population de chanidés a été décimée dans la plupart des bassins d'élevage. Le Tilapia n'étant pas consommé ni apprécié en raison de son goût fade, il est considéré comme nuisible et son éradication a été réclamée à grands cris.

L'achat de fretin à des villageois exploitant les bassins d'élevage de chanidés destinés à la consommation et à la production d'appâts vivants, qui s'étendent sur 80 hectares à Temaiku, île de South Taro, a ouvert aux I-Kiribati un nouveau débouché potentiel. Sur la plupart des îles, les habitants appellent de leurs vœux la mise en place de ce projet. Si d'aucuns pensent que l'aquaculture ne se prête pas au développement à Kiribati, il n'en demeure pas moins qu'elle est pratiquée depuis plusieurs années et qu'elle pourrait bien offrir d'autres sources de protéines et de revenus, à condition d'être convenablement gérée.

La Division des Pêches a tenté de réaliser des opérations de reproduction et de reconstitution des stocks de troca, mais il s'est révélé difficile de vérifier la survie des animaux sur le récif. Le repeuplement en tro-

cas permettait aux îles entourées d'un lagon limité de disposer de sources de revenus supplémentaires. Le secteur de la production de perles noires est encore au stade de la recherche. Un projet japonais d'élevage d'holothuries a également été déployé. La production d'algues *Eucaema*, bien implantée parmi les villageois des littoraux de Kiribati, constitue la base d'importantes exportations.

**FORMATION.** La Division des Pêches propose une formation à tous les aspects de la pêche, en complément des programmes réguliers de formation d'assistants au travail de vulgarisation dans les îles périphériques. S'il est vrai que nous ne saurions enseigner la pêche à nos pêcheurs — dont la majorité possède déjà le savoir-faire — l'inverse est également vrai des méthodes de pêche plus récentes qui sont pratiquées à plus grande échelle. À cet égard, la formation des anciens par des pêcheurs plus jeunes, spécialisés dans les acquis plus récents, est une évolution intéressante parce que le processus était traditionnellement inversé. La formation de techniciens affectés à des postes décentralisés n'est pas une tâche aisée, leur mandat étant fondé sur un contexte étranger et devant être aménagé au prix de certains compromis.

### **Pêcheurs commerciaux**

Des entreprises de pêche commerciale, privées et locales, ont vu le jour à Tarawa. Les pêcheurs partent régulièrement pêcher la bonite et le thon jaune à 6–12 km au large de Tarawa, à bord de leur propre embarcation de 5 à 6 m, équipée d'un moteur hors bord. Ils peuvent capturer jusqu'à une tonne de poisson par bateau et par jour, à l'aide de cannes et de leurres en nacre. C'est là une remarquable application d'un savoir-faire traditionnel qui a disparu dans la plupart des autres îles du Pacifique.

L'évolution des habitudes traditionnelles se traduit par l'emploi d'équipements mécaniques, la réduction des dépenses et l'obtention d'un prix équitable pour chaque prise. La qualité des prises pourrait encore être améliorée. Dans l'idée des pêcheurs, la Te Mautari Ltd. devrait toujours acheter la prise au prix demandé par le producteur, ce qui n'allait pas sans susciter déjà quelques problèmes. Par la suite, l'entreprise cessa un bon jour d'acheter les prises des pêcheurs indépendants, suite à la saturation du marché et à la nécessité d'abaisser passagèrement le prix de l'offre. Depuis lors, cette difficulté a été surmontée après bien des querelles entre les parties concernées. Quoi qu'il en soit, les pêcheurs de demain devront posséder un bon savoir-faire s'ils veulent faire des affaires.

### **La participation étrangère**

Des partenaires potentiels de co-entreprises, des hommes d'affaires étrangers du secteur privé et d'autres intervenants indépendants ne cessent de venir à Kiribati promouvoir des idées apparemment tout à fait rationnelles et sincères. Mais les respon-

sables locaux de la gestion des pêches ne disposent pas toujours d'informations suffisantes pour pouvoir évaluer correctement les capacités des étrangers. Bien des prétendus promoteurs repartent après n'avoir consenti qu'un maigre investissement, la culture de Kiribati imposant d'accueillir les étrangers avec bienveillance. Avant que des I-Kiribati ne se lancent dans des activités immédiates ou futures, que ce soit dans le secteur public ou privé, ils doivent analyser en détail toute proposition émanant de sources extérieures.

L'aide que des étrangers proposent au secteur des pêches n'est pas toujours exempte de conditions. Il n'est pas toujours possible de gérer et de coordonner des programmes, en raison même de ces restrictions. Les I-Kiribati reconnaissent toutefois, pour leur part, la nécessité de l'autosuffisance. Ils n'oublient pas le but ultime, qui est de former une main-d'œuvre locale qui remplacera le personnel expatrié. Cet objectif devrait être atteint à terme, mais cela demandera beaucoup de temps et de patience. On ne cesse de prôner le transfert des responsabilités administratives et techniques à des homologues locaux, mais dans quelle mesure sera-t-il efficace, étant donné l'énorme fossé culturel qui sépare Kiribati des nations avancées ?

Dans l'immédiat, la participation d'étrangers à des coentreprises est très probablement la clé du développement de la pêche commerciale à Kiribati, les collectivités locales disposant de peu de capitaux pour lancer des entreprises de grande envergure. Le contrecoup de cette stratégie sur les valeurs et la culture traditionnelles est un problème qu'il convient d'analyser et de résoudre si les I-Kiribati veulent s'intégrer à la communauté mondiale tout en assurant leur autosuffisance.

## Conclusion

Certains compromis devront être trouvés pour garantir la survie de la culture de Kiribati, telle que la population la conçoit. La rentabilité financière de la pêche dans son ensemble est une manière de concevoir la pêche très éloignée de l'idée traditionnelle.

## AUSTRALIE

### Le point sur les droits des populations autochtones sur les espaces marins

*John Kavanagh*

La question des droits des populations autochtones sur les espaces marins occupe de plus en plus l'actualité. Un nombre croissant d'affaires sont portées devant les tribunaux et les audiences consacrées à l'appel interjeté dans la célèbre affaire *Croker Island* auront lieu à la fin de l'année devant la Cour suprême.

Au cours de ces dernières années, les Aborigènes ont multiplié les revendications, plus ambitieuses les unes que les autres. Ils réaffirment ainsi leur droit à

Les notions de dépenses, de frais d'exploitation deviennent des préoccupations prioritaires. Cette approche est toutefois tempérée par le souci d'autres engagements qui, normalement, s'imposent à la famille insulaire et à la communauté villageoise.

Le concept "Partons à la pêche" évolue vers la question de savoir qui va en tirer profit et ce qu'il va m'en coûter. La joie liée traditionnellement à la pêche reste partie intégrante de notre patrimoine et les pêcheurs de Kiribati ont toujours un "fichu" caractère. C'est un fait à admettre, et il convient d'en tirer parti dans l'intérêt de tous.

L'évolution de notre culture de la pêche continuera inévitablement à évoluer, comme elle l'a toujours fait. Mais il faudra faire preuve de prudence pour harmoniser toute nouvelle action entreprise en matière de pêche avec la culture de Kiribati, telle qu'elle est perçue à l'heure actuelle; il conviendra de consulter les I-Kiribati qui pourraient être amenés à participer à une entreprise commerciale.

Compte tenu de tous ces paramètres et de la place que le gouvernement accorde aux ressources marines dans notre développement national, il est nécessaire de procéder à une analyse tous ces aspects dont dépendra l'avenir de notre culture halieutique. Face au changement, nous devons garder présentes à l'esprit des questions telles que : "Les anciens s'assurent-ils de la transmission des valeurs et des savoirs essentiels ?" ou "Notre système est-il prêt à intégrer cette évolution et à trouver des compromis ?" Le développement promet certes d'apporter sa moisson d'avantages à chacun d'entre nous, mais il risque aussi d'empiéter sur notre souci de toujours : "Un gagne-pain agréable : la pêche !"

**Source :** Page d'accueil du site Oceania de Jane, <http://www.janeresture.com/> ; "Partons à la pêche", <http://www.janeresture.com/ki33/fishing.htm>; Copyright 1999-2001 Jane Resture (jane@janeresture.com).

la pêche traditionnelle et à l'accès aux ressources, ainsi que leur possession exclusive de la mer, de ses ressources et de ses fonds. Quant aux pouvoirs publics des États et du pays, ils tentent de réglementer la pêche pour en garantir la pérennité et de contrôler l'extraction et la prospection des ressources présentes dans les fonds marins. Certains secteurs dont les activités dépendent directement de la mer, tels que l'industrie de la pêche, sont en première ligne. Il est probable que les populations autochtones

continueront à saisir les tribunaux tant que le débat continuera à agiter de la sorte les esprits.

### **Mabo et Wik**

Jusqu'à récemment, les différents types de droits accordés aux populations autochtones ne s'appliquaient ni à la mer, ni aux fonds marins. Dans l'affaire *Mabo*, qui marqua un véritable tournant juridique en introduisant le concept de "native title" (droits fonciers des populations autochtones) dans le droit australien, les requérants retirèrent dès le début de la procédure une requête déposée aux fins d'étendre ces droits aux espaces marins. Ils reconnurent que la propriété des zones maritimes était une question éminemment complexe et qu'il était peu probable qu'ils obtiennent gain de cause.

En vertu du jugement rendu dans l'affaire *Mabo*, les autochtones qui ont entretenu une relation continue avec une zone donnée jouissent de droits d'accès et d'occupation de ladite zone qui les autorisent à poursuivre la pratique d'activités traditionnelles telles que la chasse, la pêche ou les rites religieux. Ces droits, que désigne l'expression relativement générale de "native title", ne sont reconnus que lorsque la preuve de l'existence d'une relation continue peut être établie. Ce concept fut étendu par le jugement rendu dans l'affaire *Wik*. La Cour suprême estima que les droits d'exploitation d'un terrain accordés par l'État à un individu ou un groupe d'individus non autochtones, droits dont, en l'occurrence, personne ne s'était jamais prévalu ni n'avait fait usage, n'avaient pas pour effet de briser le lien entre les Aborigènes et la terre qu'ils occupaient, ni n'entraînaient l'extinction de leurs droits fonciers.

### **Elder**

L'affaire *Elder vs the State of Queensland* (1997) fut la première d'une longue série de procédures judiciaires destinées à faire reconnaître les droits des populations autochtones sur les zones marines. À cette occasion, la Cour suprême du Queensland fut chargée de statuer sur une revendication d'un groupe d'autochtones sur une aire marine s'étendant au-delà de la zone des 3 milles relevant directement de la compétence de l'État du Queensland. La Cour suprême se déclara incompétente pour juger l'affaire dont elle avait été saisie et rejeta la demande, sans examiner le fond de la revendication.

### **Lardil**

En 1999, l'affaire *Lardil Peoples vs the state of Queensland* fut portée devant la Cour fédérale. Cette dernière devait se prononcer sur la légalité d'une autorisation accordée par le gouvernement du Queensland de mouiller une bouée en un lieu donné. La partie requérante, revendiquant des droits sur ladite zone, souhaitait que la Cour révoque l'autorisation pour empêcher le mouillage de la bouée. La Cour estima que l'autorisation était légale et que le

mouillage de la bouée pourrait avoir lieu. Elle ajouta qu'un individu ou un groupe d'individus revendiquant un droit foncier ne jouissait pas du même statut qu'un individu ou un groupe d'individus dont le droit foncier avait déjà été reconnu par la loi. Le juge ajouta ne pas être convaincu, au regard des éléments de preuve produits par les requérants, que l'utilisation occasionnelle du mouillage était incompatible avec la jouissance des droits fonciers des populations autochtones de la zone concernée.

### **L'affaire Croker Island**

L'affaire la plus controversée qui ait été portée jusqu'ici devant un tribunal demeure l'affaire *Commonwealth of Australia vs Yarmirr* (1999), également connue sous le nom d'affaire *Croker Island*. Croker Island est située à proximité de la Terre d'Arnhem, dans le Territoire du Nord. La revendication portait sur la quasi-totalité de la zone maritime s'étendant autour de l'île jusqu'à 3 milles des côtes. Elle concernait plus précisément la mer, les fonds marins, l'espace aérien et toutes les ressources de la zone : poissons, minéraux et autres ressources naturelles.

Le juge Olney, chargé de statuer en première instance, rendit le jugement suivant :

- un droit foncier autochtone peut s'appliquer à la mer et aux fonds marins, au moins jusqu'à la limite territoriale des 12 milles marins;
- un droit foncier autochtone ne confère pas à ses détenteurs l'exclusivité de la possession, de l'occupation, de l'exploitation ni de la jouissance de l'espace marin concerné;
- un droit foncier autochtone ne confère en aucun cas à ses détenteurs le contrôle des ressources présentes dans les fonds de l'espace marin concerné;
- un droit foncier autochtone qui conférerait à ses détenteurs la propriété exclusive d'un espace marin donné serait incompatible avec droit de passage inoffensif consacré par le droit international et le droit public de navigation et de pêche reconnu par la *common law*; et
- la législation en vigueur en matière de pêche n'a qu'une portée réglementaire et n'entraîne en aucun cas extinction des droits des populations autochtones, compatibles avec les dispositions législatives en vigueur.

En d'autres termes, le juge estima que les droits des populations autochtones sur la mer et sur les fonds marins existaient bel et bien, mais qu'ils se limitaient à un accès non exclusif. Les deux parties, le Commonwealth et les requérants, interjetèrent appel de la décision rendue par le juge, devant l'ensemble des juges de la Cour fédérale. L'audience eut lieu en mai 2000. Les juges saisis rejetèrent l'appel des deux parties, confirmant ainsi le jugement rendu par le juge Olney en première instance. Les deux parties sollicitèrent alors une autorisation spéciale d'interje-

ter un nouvel appel, qu'ils obtinrent à la fin de l'année dernière. La décision de la Haute cour est maintenant attendue avec intérêt.

### L'affaire East Arm

Plus récemment, la Cour fédérale du Territoire du Nord a été saisie d'une demande de reconnaissance de droits autochtones sur une zone importante du port de Darwin. En 1994, les pouvoirs publics du Territoire du Nord ont acquis à titre forcé tous les titres, droits et intérêts afférent à une zone du port de Darwin connue sous le nom de *East Arm Port Complex*. Les autorités souhaitaient y réaliser un projet de développement de grande envergure visant à améliorer les infrastructures portuaires existantes de Darwin, à y installer le terminus de la ligne ferroviaire reliant Darwin à Alice Springs et à faciliter l'exploitation pétrolière offshore et le développement du commerce avec l'Asie.

Jusqu'à 6 avril 2001, deux demandes de reconnaissance de droits fonciers sur la zone de East Arm Port Complex avaient été déposées. Les deux affaires ont été entendues au cours d'une seule et même audience, mais plus récemment, à l'occasion d'une audience interlocutoire, la Cour a débouté l'un des deux plaignants de sa demande, arguant que ce dernier n'avait pas communiqué de façon suffisamment précise l'identité des personnes qu'il représentait. Une fois encore, la revendication portait sur la superficie terrestre et maritime de la zone d'aménagement portuaire et l'issue de la procédure aura une forte incidence sur le développement commercial du Territoire du Nord. Les conclusions de la Cour sont là aussi très attendues.<sup>1</sup>

### Concessions foncières

La coexistence de droits autochtones sur la mer et de concessions foncières accordées aux populations autochtones est également à l'origine d'un certain nombre d'actions intentées en justice. Dans l'affaire *Director of Fisheries (NT) vs Arnhem Land Aboriginal Land Trust* (Directeur des services des pêches (Territoires du Nord) contre Fonds fiduciaire foncier aborigène de la Terre d'Arnhem) (2001), la Cour a dû se prononcer sur une double revendication émanant du fond fiduciaire foncier d'Arnhem :

- le fonds fiduciaire foncier de la Terre d'Arnhem (en sa qualité de propriétaire) obtient le droit exclusif de pêche sur la zone maritime adjacente à la Terre d'Arnhem;
- toute licence autorisant les pêcheurs à exploiter les ressources des zones maritimes adjacentes à la Terre d'Arnhem est déclarée non valable.

Le fonds fiduciaire foncier de la Terre d'Arnhem fut créé pour gérer le territoire connu sous le nom de Terre d'Arnhem pour le compte des populations autochtones. Les dispositions relatives à la concession accordée à la population autochtone sont très précises et excluent toute la zone terrestre et maritime située de l'autre côté de la laisse de basse mer, en direction de l'océan. En outre, les ressources minérales présentes dans le sol demeurent la propriété du Commonwealth. Le texte contient également quelques exemptions et réserves supplémentaires.

En d'autres termes, le fonds fiduciaire s'est vu accordé un titre de propriété pleine et entière (et non un simple droit d'accès et d'occupation) pour le territoire aujourd'hui appelé Terre d'Arnhem. Cependant, la limite de la concession se situe à la laisse de basse mer. Or, le fonds fiduciaire souhaite que cette limite soit repoussée afin que la population autochtone puisse pratiquer la pêche en mer. Le juge ayant statué en première instance a estimé que cette dernière disposait du droit exclusif de pêche dans la zone terrestre délimitée par la laisse de basse mer, en d'autres termes, dans les estuaires soumis à l'influence des marées et dans les rivières de la Terre d'Arnhem. Dans les eaux situées au-delà de la laisse de basse mer, les autochtones ne jouissent que d'un droit de pêche non-exclusif, identique à celui accordé au reste de la population. Aucune des parties ne s'est satisfaite de la distinction établie par le juge de première instance et toutes deux ont interjeté appel sous forme de questions adressées à l'ensemble des juges. L'affaire n'a pas encore été tranchée mais il est très probable que l'arrêt rendu sur les droits des populations autochtones sur les zones maritimes soit identique à celui de l'affaire *Croker Island* sur les droits fonciers autochtones.

### Conclusion

C'est un domaine du droit fascinant et en constante évolution, que continueront d'alimenter les futures actions en justice intentées par les populations autochtones, les pouvoirs publics des États et de la fédération et les autres parties concernées telles que le secteur de la pêche, les autorités portuaires et les exploitants et prospecteurs miniers.

*John Kavanagh est un ancien marin, aujourd'hui conseiller juridique en formation au sein du département de droit maritime du cabinet d'avocats du Queensland McCullough Robertson.*

**Source :** *Professional Fisherman*, juillet 2001.

1. Remarque du coordonnateur : L'Australian Broadcasting Corporation (<http://www.abc.net.au/news/state/nt/archive/metnt-12aug2001-3.htm>) a indiqué récemment que le gouvernement du Territoire du Nord et les gardiens aborigènes de Darwin signeront leur premier accord relatif aux droits fonciers autochtones le 13 août. Dans l'affaire de East Arm Port Complex, les requérants ont renoncé à leurs revendications en matière de droits fonciers contre leur participation dans l'aménagement de la zone urbaine.

# Nouvelles d'ailleurs



## Symposium mondial sur les femmes et la pêche

29 novembre 2001, Kaohsiung, Taiwan

*Les femmes et la pêche : un tour d'horizon mondial*



Organisateurs : Dr Nai-Hsien Chao-Liao, Dr M.C. Nandeesh, Dr Kathleen Matics, Dr Mohamed Shariff, Dr Ida Siason, Mme Elsie Tech et Dr Meryl Williams

La contribution des femmes à la société et à l'économie est de plus en plus reconnue et appréciée. Dans le secteur de la pêche, la reconnaissance du rôle et de la contribution des femmes et, plus généralement, la prise en compte de leurs spécificités sont intervenus plus tardivement que dans d'autres secteurs d'activité. Bien qu'il soit urgent d'élaborer des programmes et des politiques sensibles aux rôles spécifiques des deux sexes, il convient de poursuivre les recherches afin de mieux appréhender la complexité de la question, particulièrement dans le secteur de la pêche, et de concevoir des politiques et des démarches adaptées. Bien consciente de ce besoin, l'*Asian Fisheries Society* a encouragé le débat sur la participation des femmes dans le secteur de la pêche afin de mieux faire connaître le rôle de ces dernières et d'encourager l'élaboration de politiques et l'adoption de pratiques adaptées, en préconisant la prise en compte des spécificités des rôles des hommes et des femmes. C'est dans cette optique que l'*Asian Fisheries Society* avait décidé d'organiser un symposium exclusivement consacré aux femmes et à la pêche, parallèlement au cinquième Forum asiatique sur la pêche tenu à Chiang Mai (Thaïlande) en 1998.

Le succès de ce premier symposium a convaincu les participants de la nécessité d'en organiser un deuxième, mondial cette fois, sur le thème de la participation des femmes dans le secteur de la pêche, qui faciliterait la mise en commun d'informations sur ce secteur en rapide évolution.

Au cours de ce sixième Forum asiatique sur la pêche, une journée entière a été consacrée au thème de la participation des femmes au secteur de la pêche. Les objectifs du symposium étaient les suivants :

- évaluer l'état d'avancement de la recherche et du développement et les politiques tenant compte des rôles spécifiques des hommes et des femmes dans le secteur de la pêche, dans différents pays/continents;
- encourager les liens entre différentes institutions et organismes œuvrant dans le domaine de la pêche afin d'instaurer un système de mise en commun d'informations sur le thème du rôle de la femme dans ce secteur d'activité;
- sensibiliser les professionnels de la pêche aux rôles spécifiques des hommes et des femmes dans leur secteur et promouvoir le lancement de programmes de recherche et de projets de développement sensibles à leurs spécificités.

Au cours du symposium, les intervenants ont présenté plusieurs exposés sur le rôle des femmes dans le domaine de la pêche (capture, culture, transformation, commercialisation, éducation, recherche, développement, etc).

Pour de plus amples informations, contacter :

Asian Fisheries Society  
PO Box 2725  
Quezon City Central Post Office  
1167 Quezon City, Philippines.  
Mél : afs@compass.com.ph  
Téléphone : +63 2 921 1914.  
Télécopie : +63 2 920 2757.

## De nouvelles questions-réponses extraites du site Web du US Northeast Fisheries Science Center

### Les poissons respirent-ils de l'air ?

Oui, mais pas directement par les poumons, comme le font les mammifères (à l'exception de certains poissons tropicaux). (En fait, ils respirent de l'oxygène et non de l'air). L'eau est filtrée par un système de membranes extrêmement fines situées dans les ouies. Ces dernières sont dotées d'un réseau particulièrement dense de petits vaisseaux sanguins (capillaires) qui absorbent l'oxygène et le diffusent au travers des membranes.

### Comment nagent les poissons ?

Principalement en contractant des bandes musculaires en séquence, d'un côté de leur corps, puis de l'autre. La queue est donc balancée très rapidement d'un côté à l'autre dans un mouvement de balayage.

Les poissons utilisent principalement leurs nageoires verticales pour se stabiliser. Les nageoires paires (pectorales et pelviennes) permettent généralement au poisson de rester stable lorsqu'il s'immobilise en pleine eau mais il s'en sert parfois comme de propulseurs lors de déplacements rapides vers l'avant.

### À quelle vitesse nagent les poissons ?

Les thonidés et les espèces associées, les poissons à rostre et certains requins sont les champions de la vitesse, avec des pointes à 80 kilomètres/heure. Les bons nageurs se déplacent généralement à une vitesse moyenne de 8 à 16 kilomètres/heure.

**Source :** Le site Web du US Northeast Fisheries Center : <http://www.wh.who.edu/faq/index.html>

## ALASKA

### En quête du véritable bonheur

L'article principal du numéro de juin 2001 de *National Fisherman*, le magazine mensuel de la pêche commerciale aux États-Unis, est consacré aux femmes qui travaillent dans ce secteur d'activité en Alaska. L'article est signé Jennifer Karuza, qui, en compagnie de ses deux sœurs, a passé six mois sur le sennet de leur père dans le sud est de l'Alaska.

Les femmes travaillent sur des sennets du sud est, sur des navires-usines dans l'archipel des îles Aléoutiennes et dans le Prince William Sound; elles pêchent au filet maillant dans la Copper River et à Bristol Bay et à la palangre dans le Golfe. Elles travaillent aux côtés de leur père, de leurs sœurs, de leurs frères, de leurs oncles, de leurs maris et parfois, toutes seules. Pour la majorité d'entre elles, la pêche est une affaire de famille : elles ont grandi dans des familles de pêcheurs ou elles en ont épousé un. Les femmes vont en Alaska pour les mêmes raisons que les hommes : l'argent, l'aventure et la nature. Pourtant, selon l'auteur : "l'important, c'est ce qu'on l'on y trouve quand on y est et ce que l'on en garde quand on s'en va. On puise sa force, ses compétences et son sens de l'humour dans des recoins de soi-même dont on ignorait complètement l'existence. On quitte l'Alaska avec une nouvelle perception de soi et les leçons apprises et l'expérience vécue là-bas font partie de soi à jamais".

Nombre d'entre elles, semble-t-il, n'en partent jamais. Sue Laird pratique la pêche commerciale en Alaska depuis 1978 et pêche seule au filet maillant sur les hauts fonds de Copper River depuis 1981. Laird ne se considère pas comme un cas à part,

même si les femmes propriétaires de bateau et patrons de pêche en Alaska ne font pas légion. Elle estime que sur les 500 détenteurs d'une licence de pêche au filet maillant et propriétaires de bateaux, moins de 10 sont des femmes. "c'est la mécanique qui fait peur aux femmes, dit-elle. Moi, j'étais bien décidée à vivre en toute indépendance là où je l'avais choisi. Et si pour cela, il me fallait tourner quelques boulons, qu'à cela ne tienne. Je pense que tout ça, c'est psychologique. La peur de la mécanique, c'est dans la tête".

Pour Sue, l'océan n'est pas sexiste. "Les brisants et les vagues se fichent pas mal de savoir si c'est un homme ou une femme aux commandes ! Il y a des hommes qui viennent pêcher dans le coin et qui tiennent une saison ou une semaine. Ça n'a rien avoir avec le sexe, et tout le monde ne peut pas le faire. Plus d'une fois, j'ai cru ma dernière heure venue. Ça vous met l'âme à nu. On apprend des choses sur soi en permanence quand on est seul comme ça".

Et puis, il y a Anne Mosness qui pratique la pêche commerciale dans le nord ouest du Pacifique et en Alaska depuis 26 ans. Elle a grandi dans une famille de pêcheurs et a commencé à travailler comme femme de pont pour son père dans Bristol Bay après avoir terminé ses études à l'université. Elle a pêché plusieurs saisons sur les hauts fonds de Copper River, dans Bristol Bay et Prince William Sound, en Alaska, et dans Pudget Sound, dans l'état de Washington. Elle a été patron de pêche sur quatre navires dans sa vie, mais elle a aussi milité activement dans le domaine politique en faveur des

pêcheurs commerciaux. En 1980, elle est devenue membre de la *Women's Maritime Association* dont elle a assurée la présidence pendant huit ans. L'Association s'attache à améliorer les conditions de sécurité en mer, et notamment à accroître la protection des femmes dans un milieu professionnel parfois hostile.

Selon l'auteur, Jennifer Karuza, "une femme qui travaille dans un secteur dominé par les hommes est confrontée à des difficultés parfois dures à surmonter : des regards menaçants qui semblent vouloir dire "Qu'est-ce qu'elle fait là, celle-là?" et qui vous font douter de vous même; des limites physiques, un manque de force ou une petite taille qui

peuvent provoquer des conflits; la menace du harcèlement sexuel qui plane constamment."

Comme c'est le cas dans de nombreuses professions, la pêche est un travail d'équipe qui requiert l'alliance de multiples compétences, et si l'un des membres de l'équipe présente une certaine faiblesse dans un domaine particulier, il compense en excellant dans un autre. Une des femmes interviewées estime que, bien que ses limites physiques constituent davantage un obstacle sur un palangrier que sur un sennear, elle peut compenser son manque de force par des compétences dont elle dispose dans d'autres domaines.

Source : *National Fisherman*, juin 2001.

## AFRIQUE, Mozambique

### Fières de leur réussite

Sur une île reculée du Mozambique, des femmes dynamiques s'unissent pour accroître leurs revenus, par Nalini Nayak, membre du Collectif international à l'appui de la pêche artisanale (ICSF), en collaboration avec l'Institut de développement de la pêche à petite échelle (IDPPE)

À une heure de bateau d'Angoche, au Mozambique, nichée au creux d'une mangrove luxuriante, se trouve la petite île de Mituban. Une fois traversée cette forêt qui semble noyée sous l'eau, on descend du bateau, on fait quelques pas parmi les jeunes palétuviers avant d'arriver sur la terre ferme, comme sur une autre planète. Un peu plus loin, on atteint un village relativement peuplé, parsemé de majestueux cocotiers et de cases couvertes de chaume soigneusement posé. La première palissade que l'on aperçoit délimite la cour de récréation d'une assez grande école aux murs en terre séchée et recouverte d'un toit de chaume. Des villageois sont assis à l'ombre d'un bel anacardier. Pour la plupart, ce sont des femmes, qui se mettent à parler de leur travail.

Toute la population du village est musulmane. Les hommes pêchent le crabe avec de petites sagaies et se déplacent dans de petites pirogues. Ils vendent leurs prises à des commerçants du continent. La recette finance l'achat de certains aliments, bien que l'île soit quasiment autosuffisante : des potiers fabriquent des ustensiles de cuisine; les menuisiers construisent des meubles en bois de palétuvier; les villageois entretiennent eux-même leur toit de chaume et fabriquent des cordes avec de la fibre de coco. Ils cultivent des légumes et du riz dans les marais, où la salinité est moins élevée. La population semble dépendre du continent principalement pour les soins de santé et l'enseignement supérieur.

Sur cette petite île, les femmes ont créé entre elles une coopérative. Les origines de ce regroupement sont assez difficiles à déterminer mais d'après les femmes, un couple membre d'une ONG du nom de PENDANA est venu sur l'île en 1998 et a beaucoup

parlé avec ces dernières. Ils leur ont dit qu'elles pourraient gagner de l'argent en pêchant des crevettes et en les vendant. Le couple avait amené avec lui des petits filets en nylon et des boîtes isothermes et a suggéré aux femmes de travailler par deux, avec un filet par paire. Au départ, 32 femmes ont exprimé leur intérêt pour le projet et 16 groupes se sont formés. Tout s'est bien passé et le couple est revenu régulièrement pour récupérer les crevettes qu'il vendait ensuite sur le continent. Après deux mois, les femmes ont commencé à réclamer leur argent. Le couple est parvenu à les mener en bateau pendant six mois, avant de s'évanouir dans la nature, laissant les femmes le bec dans l'eau.

La petite communauté de pêcheurs d'Angoche, sur le point de bénéficier du projet de développement de la pêche artisanale de Nambula, lancé par l'IDPPE, entend parler de la déconvenue que venaient de vivre ces femmes. Le dynamique secrétaire de l'APPA, l'Association des pêcheurs nouvellement formée, engage alors toutes les démarches possibles pour qu'elles puissent toucher leur dû. L'association des pêcheurs aide les femmes à rédiger une demande de financement adressée ensuite au bureau de l'épouse du président du Mozambique. La demande est approuvée et une subvention est accordée aux femmes pour acheter un bateau à moteur. Une fois équipées de leur propre bateau, elles peuvent aller vendre elles-mêmes leurs crevettes et gagner leur propre argent. Fort de ce succès, le groupe s'est élargi et compte maintenant 64 femmes, soit deux fois plus qu'à ses débuts.

Chaque équipe consigne la quantité de crevettes pêchées et les femmes décident ensemble de celles qui

vont se charger de la vente. Deux pour cent des gains réalisés sont placés dans un fonds commun géré par la secrétaire. Chaque femme note sa contribution dans un registre. Il est intéressant de constater qu'après avoir été flouées une première fois, ces femmes ne font plus confiance à personne en matière d'argent, pas même aux banques. Elles s'occupent elles-mêmes de leur argent. À n'en pas douter, elles doivent dissimuler quelque part un joli magot ! Elles ont également contracté un emprunt auprès de l'APPA pour financer l'achat de filets supplémentaires pour les nouvelles membres du groupe. Elles possèdent maintenant deux bateaux, un congélateur et un groupe électrogène. Voilà un groupe de femmes dynamique et fascinant qui est fier de sa réussite !

Auparavant, toutes ces femmes récoltaient des produits de la mer à des fins de subsistance. Si loin de

toute civilisation, elles se débrouillaient comme elles pouvaient. Leurs maris n'ont toujours pas de bateaux à moteur ni d'équipement de pêche mais continuent à chasser le crabe et à chercher du bois de feu dans la mangrove. Échaudées par leur mauvaise expérience avec des personnes extérieures, elles apprennent de leurs erreurs. Leur congélateur n'est pas encore opérationnel. Il faudra, pour le faire fonctionner, des fonds supplémentaires et un savoir-faire qu'elles n'ont pas encore acquis.

Nalini peut être contactée par courrier électronique, à [nalinin@md5.vsnl.net.in](mailto:nalinin@md5.vsnl.net.in) et l'IDPPE à [lopes@idppe.co.za](mailto:lopes@idppe.co.za)

**Source :** *Yemaya*, bulletin de l'ICFS sur les questions de genre dans le secteur de la pêche, n°6, avril 2001.

## Ouvrages et publications



### Corals of the World (Coraux du monde)

par Jen Veron et Mary Stafford-Smith

Ce magnifique ouvrage en trois volumes est plus un triptyque qu'un simple livre. C'est une véritable œuvre d'art et le fruit d'une recherche titanesque. Résultat : une encyclopédie des coraux revêtant pour notre planète un intérêt vital. Les illustrations de ces trois volumes, regroupant plus de 1 300 pages en couleur, sont aussi minutieuses qu'esthétiques : un vrai régal tant pour le lecteur que pour le chercheur.

Les coraux constituent une partie gigantesque et vitale de l'écosystème marin de notre planète que nous

devrions tous connaître. Le meilleur moyen de le faire est de consulter ce chef d'œuvre de l'édition.

Disponible auprès de l'*Australian Institute of Marine Science*, PMB 3 Townsville MC, QLD 4810, Australia. Téléphone : + 61 7 47534274; télécopie : +61 7 47725852. Prix conseillé : 175 USD/265 AUD.

Mél : [corals@aims.gov.au](mailto:corals@aims.gov.au)  
Site Web : [www.aims.gov.au/corals](http://www.aims.gov.au/corals)

**Source :** *Professional Fisherman*, juin 2001.

### The Great Gulf: Fishermen, scientists, and the struggle to revive the world's greatest fishery (Le grand gouffre : pêcheurs, chercheurs et leur combat pour reconstituer la plus grande pêcherie du monde)

par David Dobbs

À la fin des années 80, la surexploitation et la mauvaise gestion des ressources furent à l'origine d'un effondrement des stocks d'une pêcherie qui assurait la subsistance des communautés côtières de la Nouvelle-Angleterre depuis près de 500 ans. Face à cette crise, les pêcheurs et les chercheurs qui connaissent bien cet océan se sont embourbés

dans un étrange et féroce conflit sur le meilleur moyen d'évaluer l'état des stocks actuel. Le gouffre de méfiance qui sépare les deux communautés et qui n'est, au fond, que le révélateur de fractures plus profondes dans notre culture, menace de compromettre la reconstitution de notre premier trésor national.

*The Great Gulf* fait suite à des ouvrages tels que *Cod* et *The Perfect Storm*, également consacrés à la pêche de Nouvelle-Angleterre. L'auteur y décrit la relation entre pêcheurs et chercheurs qui s'intéressent à la même étendue d'eau mais dont les points de vues diffèrent radicalement et les tentatives de réconciliation de leur vision respective afin de ramener à la vie un écosystème prodigieux. Jalonné d'expéditions en mer, d'expériences scientifiques de pointe et de traits

d'humour inattendus et emprunt de l'esprit de liberté qui anime tous les gens de mer, *The Great Gulf* est un ouvrage incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à la science, à la nature ou à l'océan.

Relié - 256 pages (septembre 2000)  
Island Press - California; ISBN : 155963663

Source : amazon.com (<http://www.amazon.com/>)

## Mise à jour de la liste des abonnés

Pour garantir le bon fonctionnement de notre service, nous devons nous assurer que les coordonnées auxquelles nous adressons nos publications sont correctes, de manière à éviter d'imprimer trop de copies ou d'en envoyer plusieurs aux mêmes destinataires. Nous pourrions ainsi faire des économies de papier.

Si votre adresse a changé ou si vous souhaitez (ou connaissez quelqu'un qui souhaiterait) apparaître sur la liste des abonnés au bulletin d'information *Hina, les femmes et la pêche* de la CPS, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et nous le retourner :

### Coordonnées des abonnés au bulletin d'information *Hina, les femmes et la pêche*

Prénom et nom de famille : .....

Adresse complète : .....

Téléphone/télécopie : .....

Mél. : .....

- Veuillez modifier mes coordonnées comme indiqué ci-dessus
- Veuillez m'inscrire sur la liste de vos abonnés
- Je reçois actuellement des duplicatas et vous prie d'y remédier
- Je reçois actuellement un seul exemplaire du bulletin et souhaiterais à l'avenir en recevoir ...
- Je n'ai plus besoin des copies imprimées du Bulletin, mais veuillez m'informer chaque fois qu'une nouvelle publication apparaît sur le site Internet de la CPS

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en oeuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise



Système d'Information sur les Ressources Marines des Îles du Pacifique

à mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.